Les députés macronistes et les mélenchonistes bloquent le durcissement de la loi sur la récidive (MàJ)

02/03/2023 à 17h56



Linda Kebbab : «Ce qui est scandaleux, c'est qu'on vient à chaque fois opposer gauche et droite sur ce sujet […] Cette proposition de loi était importante car elle amenait une symbolique importante […] C'est une honte» dans #Punchline pic.twitter.com/hAEUekKXjS

— CNEWS (@CNEWS) March 2, 2023

« Pour lutter contre la récidive, la minorité présidentielle veut rétablir les peines planchers sous les applaudissements du #RN ! Vous vivez dans une réalité parallèle ! »@AndreeTaurinya
dénonce la proposition de loi réactionnaire de lutte contre la récidive !#DirectAN pic.twitter.com/C4F26dw3P7

— Groupe parlementaire La France Insoumise – NUPES (@FiAssemblee) March 2, 2023

Niche parlementaire @Horizons_AN : après le rejet de

l'article 1, @NaimaMoutchou retire sa proposition de loi visant à rétablir une forme limitée de peines plancher pour lutter contre la récidive. Elle regrette un "gâchis" et des "coups tordus". #DirectAN pic.twitter.com/iJB5vCYXNa

— LCP (@LCP) March 2, 2023

Horizons dénonce "les coups tordus" de Renaissance après le rejet de sa proposition sur la récidivehttps://t.co/QVmJrRFyrz pic.twitter.com/Cpclr45jjp

— BFMTV (@BFMTV) March 2, 2023

- Les députés Horizons, soutiens de la majorité présidentielle, ont proposé un texte défendant les peines minimales contre les récidivistes.
- Son article-clé prévoyait un an d'emprisonnement pour des délits de violences, commis en récidive, contre les agents publics.
- Mais leurs alliés macronistes ont rejeté la proposition de loi, ne la jugeant pas "utile".

www.tflinfo.fr

Ce matin, les députés de gauche et du groupe Renaissance, avec la complicité d'@E_DupondM et du gouvernement, ont refusé de renforcer la politique pénale de la France afin de lutter contre la récidive !#DirectAN pic.twitter.com/w5qkl8CRJw

— Yoann Gillet (@YoannGillet30) March 2, 2023

Les députés Horizons ont retiré leur proposition de loi de lutte contre la récidive. L'article Ier, qui prévoyait une peine minimale d'un an d'emprisonnement pour des délits de violences, commis en récidive, contre les agents publics, a été repoussé par 98 voix contre 87. L'autrice du texte, Naïma Moutchou, a annoncé après une suspension de séance que son groupe, lié à l'ancien Premier ministre Édouard Philippe, le retirait. Le parti fondé par Edouard Philippe dénonce des « manœuvres » de ses alliés de la majorité présidentielle, Renaissance et MoDem, qui s'étaient prononcés contre la proposition de loi, y voyant le retour des « peines plancher » chères à Nicolas Sarkozy.

« *Ça me coûte et ça coûte à mon groupe. J'étais prête au combat, argument contre argument, conviction contre conviction. J'étais moins prête aux coups tordus, je dois vous le dire, les amis, aux manœuvres, aux coups de procédure… Quel gâchis* », a-t-elle lâché devant l'Assemblée.

« *Nous étions attendus sur ce sujet* » et « *nous ne sommes pas des députés hors-sol* », a ajouté Mme Moutchou. « *Nous continuerons à défendre nos convictions sur ce sujet.* »

La gauche était également contre, à l'inverse de la droite et du RN. **Les débats qui ont duré toute la matinée ont donné lieu à des longues interventions du ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, vent debout contre le texte**, ainsi que d'autres orateurs. Des élus à gauche et à droite ont pointé une « *forme d'obstruction* ».

Le Point